



6^e PONT

Construction d'un socle (1)

Décembre 2004 - Mai 2005

Les éléments en béton, préfabriqués sur place comme ceux des gabions, constitueront, une fois assemblés entre eux, le *radier** du socle.

Ces éléments sont montés, avec leurs suspentes provisoires, sur les pieux de fondation.



Éléments préfabriqués montés sur les pieux de fondation.

L'ensemble est ensuite ferrillé pour permettre le coulage d'une première épaisseur de béton.



Les dimensions du radier du socle de forme ovale sont de 35 m par 20 m

Le coffrage glissant est mis en place. Un système de vérins le fera monter, graduellement, tout au long du bétonnage.

Les premières cages de ferrailage sont disposées sur le pourtour du radier.



Mise en place des cages de ferrailage verticales

Le bétonnage du mur périphérique du socle est réalisé en continu sur 15 m de hauteur.



Bétonnage du mur périphérique

Le *voile** du socle est maintenant achevé. Viendra s'ajouter à l'empreinte, bien visible sur le cliché, l'élément préfabriqué qui constituera la base de la pile fixe, sur laquelle le tablier du pont reposera en position basse.



Le socle avant sa descente en fond de Seine

* cf. définitions au verso.



Papillons

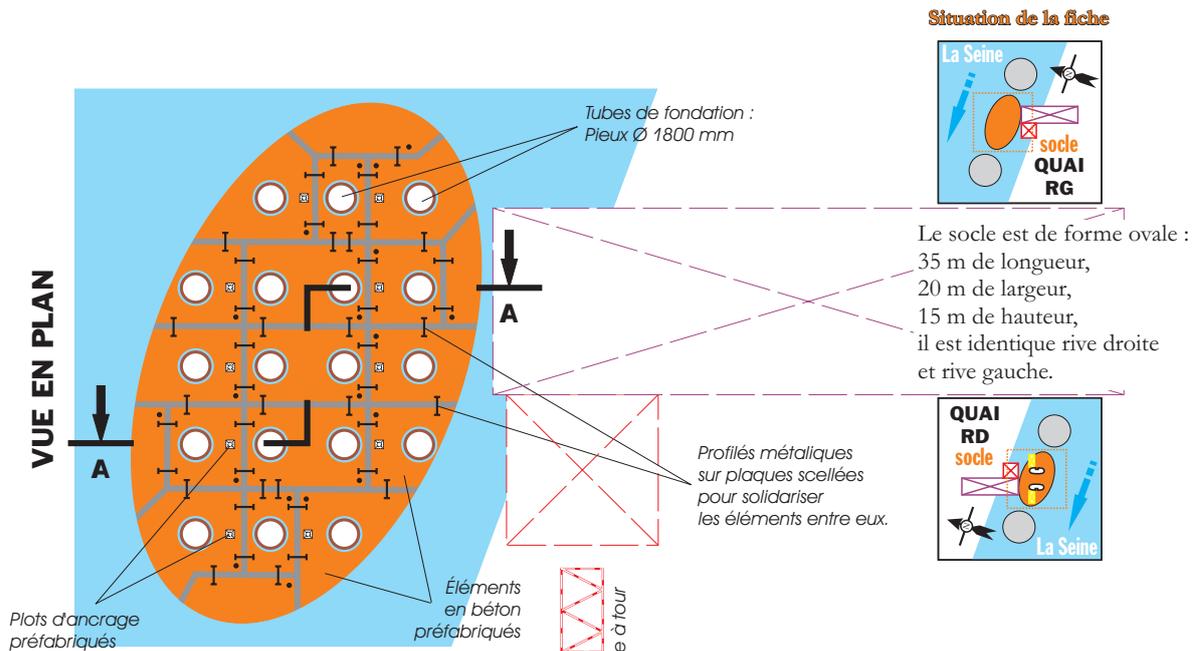
Tabliers

Pylônes

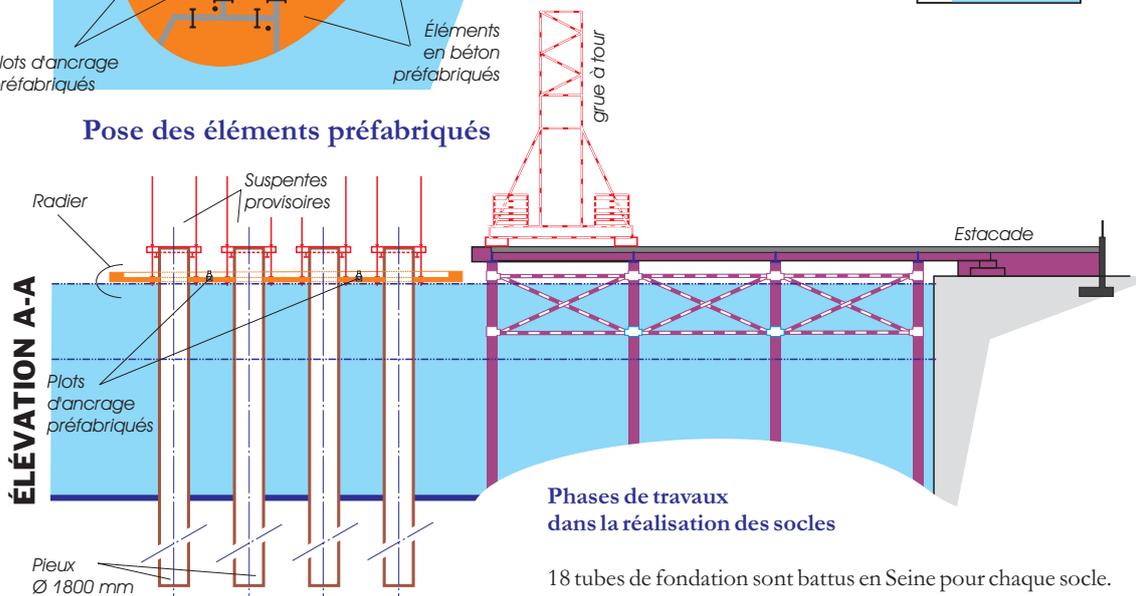
Socles

Gabions

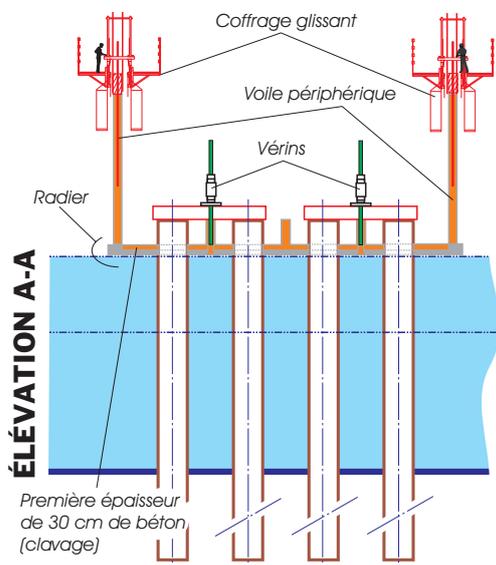
Fondations



Pose des éléments préfabriqués



Construction du voile



Phase 1

19 éléments préfabriqués en béton sont mis en place sur les 18 pieux de fondation.

Phase 2

Après le ferrailage du radier, une première épaisseur de béton de 30 cm est coulée. Il s'agit là de l'opération dite de "clavage", qui permet de lier les éléments entre eux.

Phase 3

Il est procédé à la fabrication du coffrage glissant équipé de vérins permettant sa montée. Les premières cages de ferrailage sont ensuite mises en place.

Phase 4

Le bétonnage du voile de 50 cm d'épaisseur est réalisé en continu sur 15 m de haut. L'utilisation de coffrages glissants permet une élévation de 15 cm par heure.

Définitions

Radier : Le radier constitue l'assise du socle.

Voile : Mur périphérique du socle.